

## Un pont exemplaire

*« Pour nous, c'est le pont de l'avenir, nous sommes très fiers de cet ouvrage et de la manière dont il a été réalisé », se félicite*

**Louis Ramoné, nouveau conseiller général de Crozon, qui vient de succéder à Dominique Trétout.**

l'environnement protégé du pont, de promouvoir l'insertion professionnelle des publics tout au long du chantier, et de contribuer à un aménagement plus équilibré du territoire, par une meilleure desserte entre la presqu'île de Crozon et le Pays de Brest.

« Ce pont s'intègre parfaitement dans le paysage », insiste Louis Ramoné. Il permet également de conserver l'essentiel des emprises routières, ce qui a réduit l'impact sur l'environnement et a permis de conserver intactes les zones boisées alentours. Comme l'ensemble des réalisations du Conseil général, le nouveau pont dispose, de chaque côté, d'un passage pour piétons et cyclistes, de manière à favoriser le développement des modes de déplacements doux.

Ce nouveau pont « s'inscrit pleinement dans une action publique départementale attachée à promouvoir une dynamique économique sur tous ses territoires, à respecter un cadre de vie de qualité et un environnement que nous devons préserver, à améliorer en permanence la qualité de vie et le bien-être de ses habitants », a résumé Pierre Maille, le 16 avril, lors de l'inauguration.

Le Pont de Térénez est un maillon essentiel de la liaison entre le Pays de Brest et la presqu'île de Crozon. Chaque jour, 5000 à 8000 véhicules empruntent cet itinéraire. La préservation et l'assurance d'une liaison efficace et sûre vers Brest, sont primordiales pour ce territoire naturellement enclavé.

D'ailleurs, le président du Conseil général a tenu à faire remarquer que l'État s'est très peu investi dans ce projet alors que la presqu'île de Crozon constitue un site stratégique de premier plan pour la défense nationale.

Cette opération majeure, d'un montant de 41,5 millions d'euros, portée et financée à 100% par le seul Conseil général du Finistère, se devait de respecter



Pierre Maille au cours du chantier

Depuis 2006, et grâce aux financements du fonds social européen, le Conseil général introduit des clauses d'insertion dans ses marchés publics pour réserver au moins 5% des heures de travail des chantiers à des personnes éloignées de l'emploi. Pour le Pont de Térénez, cela correspondait à 14 400 heures minimum. Et, au total, 21 000 heures ont été effectuées, 19 personnes en insertion ont ainsi pu être embauchées. 🌱

**CAP  
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 21/04/2011



### Dossier de la semaine

*Qu'est-ce que le bouclier rural ?*



### Vie de la Fédération

*Primaires : la liste des bureaux est arrêtée*



### Interview

*Printemps arabe : l'UE déçoit*



Avec Beltrande Bakoula

## Pénibilité au travail

*Sans illusion, tout le monde voulait pourtant croire le discours gouvernemental sur la pénibilité au travail. En effet, après avoir si souvent répété qu'il s'agissait d'un vrai enjeu, que les organisations syndicales avaient raison d'insister sur ce problème, on pouvait s'attendre à quelques avancées.*

*Mais, il n'en est rien. Le texte du gouvernement est un chef-d'œuvre d'hypocrisie. Il contient tellement de restrictions qu'aucune entreprise ne sera concernée. Qu'il s'agisse de la prévention ou de l'allègement de la pénibilité, les salariés n'ont rien à attendre du gouvernement Fillon. La preuve est faite maintenant qu'il ne s'agissait que d'un leurre pour tenter de faire passer la fin de la retraite à 60 ans.*

## Il faut réguler !



A l'occasion de son déplacement dans la Finistère, Germinal Peiro a rencontré plusieurs agriculteurs. A Hanvec, en compagnie de la maire Marie-Claude Morvan, il a pu échanger avec de jeunes agriculteurs de la commune après avoir visité « Bretagne Plants », entreprise spécialisée dans la production de plants de pommes de terre, la recherche agronomique et le contrôle qualité. A Briec, chez René Ferec, il a également pu s'entretenir avec de jeunes exploitants.

Qu'ont-ils dit au secrétaire national du PS chargé de l'agriculture et de la ruralité ?

D'abord, qu'ils n'ont pas les moyens d'embaucher, alors qu'ils ne manquent pas de travail dans leurs fermes. « Mais financièrement, nous ne pouvons pas payer un salaire ».

Ensuite que la question des retraites agricoles doit être traitée. Avec 700 euros par mois, les anciens agriculteurs, même s'ils veulent permettre à un jeune de s'installer, sont obligés de vendre leur exploitation au plus offrant, favorisant ainsi la concentration.

Interrogeant les producteurs de lait, Germinal Peiro a eu la confirmation qu'en Bretagne, la contractualisation entre les agriculteurs et les transformateurs s'apparente plus à une intégration des paysans dans un système où ils perdent toute liberté, qu'à un échange d'égal à égal.

Pour les producteurs de lait, de porcs ou de lapins, il est indispensable de mettre en place des systèmes de régulation pour garantir des prix rémunérateurs aux agriculteurs. Aujourd'hui, les aléas climatiques, mais surtout la spéculation sur les matières premières engendrent des fluctuations des coûts. Germinal Peiro a totalement approuvé cette demande. Car, le PS réclame, depuis plusieurs années, le stockage public de productions comme le blé ou la poudre de lait de manière à amortir les variations de prix sur le marché mondial. « Il n'est pas possible de mettre en concurrence des produits qui ne sont pas fabriqués selon les mêmes normes sociales ou environnementales », a insisté le secrétaire national du PS qui a rappelé que « c'est aux politiques et non aux marchands de prendre les décisions qui concernent l'alimentation ».

## Qu'est-ce que le bouclier rural ?

Alors que la droite a mis en place le « bouclier fiscal » pour les contribuables les plus riches, le Parti Socialiste veut instaurer un « bouclier rural », pour défendre la grande majorité des Français qui souffrent des conséquences du désengagement de l'État.



Germinal Peiro à Briec, le 13 avril

C'est pour présenter cette proposition que l'UESR (Union des Élus Socialistes et Républicains) a invité Germinal Peiro dans la Finistère, le 13 avril.

D'ailleurs, une proposition de loi a été soumise à l'Assemblée nationale. Mis au pied du mur, les députés UMP ont voté contre. Pourtant la situation exige une réponse ambitieuse de la part des pouvoirs publics.

En effet, sur l'ensemble du territoire national, les ruraux se sentent délaissés et abandonnés « Il ne faut pas considérer le monde rural en fonction des statistiques de l'INSEE », a prévenu Germinal Peiro. « Selon les normes actuelles, ne sont considérées comme rurales que les personnes vivant dans les communes de moins de 2 500 habitants ».

La RGPP (Révision générale des politiques publiques) a eu pour effet de détériorer les conditions de vie des habitants des zones rurales et des villes moyennes.

En supprimant les tribunaux, les classes, les bureaux de poste, les perceptions, en regroupant les gendarmeries, l'État et les grandes entreprises publiques se désengagent de nombreux territoires obligeant les habitants à parcourir des dizaines de kilomètres pour accéder aux services publics.

« Ce phénomène touche la grande majorité des Français », a précisé Germinal

Peiro. Or, ce sont précisément ces zones qui connaissent la plus forte croissance démographique. Après l'exode rural, on assiste à une sorte d'exode urbain.

Pour défendre ces territoires, le PS a élaboré un bouclier rural. Ce texte prévoit d'implanter des services publics en fonction du temps nécessaire pour y accéder.

Pour la santé, toutes les mesures incitatives mises en place pour lutter contre les déserts médicaux se sont révélées inefficaces. « Il faut donc revenir sur la liberté d'installation et confier à l'ARS (Agence régionale de santé) le soin de répartir plus équitablement les médecins sur l'ensemble du territoire », a insisté Germinal Peiro.

Dans les zones dépeuplées, des conventions, sur le modèle des CTE (Contrats territoriaux d'exploitation), inventés par Louis Le Pensec dans le domaine agricole, seront passées avec des artisans et des commerçants qui jouent un rôle social essentiel, en particulier dans les communes modestes.



« L'agriculture est le meilleur bouclier rural »

La proposition de loi comprend aussi un volet pour la couverture de l'ensemble du territoire par le haut débit. « Car, une fois que les zones les plus rentables sont reliées, les opérateurs demandent aux collectivités de les remplacer et de payer ».

Toutes ces propositions sont encore amendables. Pour Michaël Quernez, vice-président du Conseil général chargé de l'Économie, l'agriculture reste encore le principal bouclier rural pour permettre un développement économique sur l'ensemble du territoire.

Un point de vue qu'a, bien sûr, approuvé le secrétaire national à l'Agriculture, qui a rappelé que l'équilibre de la société passe par l'équilibre des territoires. 🇫🇷

# Primaires : la liste des bureaux est arrêtée

Dans six mois, les dimanches 9 et 16 octobre, se dérouleront les primaires destinées à désigner le ou la candidat-e socialiste à l'élection présidentielle. A cette occasion, tous les électeurs inscrits sur les listes électorales pourront venir voter.

« Dans le Finistère, nous préparons ce rendez-vous démocratique depuis plusieurs mois et nous respectons le calendrier prévisionnel que nous nous étions fixé », se félicite Karim Ghachem, délégué fédéral à la Rénovation, chargé des primaires.

D'abord, en lien avec les délégués de circonscription et les secrétaires de section, la liste des communes devant accueillir des bureaux de vote a été définie en tenant compte à la fois du nombre d'électeurs et des capacités militantes du PS. « 140 lieux de vote seront ouverts dans le Finistère », annonce Marc Coatanéa, premier secrétaire fédéral.



Karim Ghachem : « Nous respectons notre calendrier »

La Fédération a sollicité tous les maires des communes retenues. « Nous leur avons demandé de mettre à notre disposition des locaux, accessibles aux personnes handicapées », explique Karim Ghachem. « A quelques exceptions près, tous ont répondu favorablement à notre demande », indique Marc Coatanéa. « Deux ou trois maires de droite refusent de jouer le jeu, mais nous

avons bon espoir de régler rapidement ces difficultés », fait savoir le premier secrétaire fédéral.

Maintenant, il s'agit de désigner les présidents des bureaux de vote et les collecteurs de fonds. Car, pour pouvoir voter, les électeurs devront signer une charte par laquelle ils s'engageront à soutenir le candidat désigné et s'acquitter d'une participation d'au moins un euro pour les dépenses d'organisation.

« Il est important de désigner rapidement les présidents de manière à ce que nous puissions les former », insiste Karim Ghachem car, même si la tâche est assez simple, elle nécessite une bonne organisation et de la méthode. 🌸

## Interview

# Printemps arabe : l'UE déçoit

Avec Beltrande Bakoula

Comment l'opinion publique européenne perçoit le « printemps arabe » ? Beltrande Bakoula, chargée d'études sénior au Département opinion et stratégies d'entreprise de l'IFOP, y répond dans une note publiée par la fondation Jean Jaurès.

**Cap Finistère : Comment réagissent les opinions publiques européennes face au « printemps arabe » ?**

**Beltrande Bakoula :** L'IFOP a réalisé une enquête sur ce sujet, pour « La Croix », en France, en Grande Bretagne, en Allemagne, en Espagne et en Italie. On note à la fois un enthousiasme réel mais aussi une forte inquiétude de la part des Européens, en particulier sur les flux migratoires et l'avenir des régimes qui pourraient s'installer. Manifestement, l'idée selon laquelle les dictatures constituent un

barrage à l'islamisme est encore bien présente dans l'esprit des Européens.

**Cap Finistère : Comment se situe l'opinion publique française par rapport à ses voisines européennes ?**

**Beltrande Bakoula :** Historiquement, les Français entretiennent des liens particuliers avec le Maghreb. Mais la France est le pays où ces questions sont les plus politisées et on constate que la droite est crispée alors que la gauche se montre enthousiaste. Il existe une vraie tension entre la peur et l'espoir en France. Ainsi, 65% des personnes interrogées se classant à droite, vivent ces événements comme une crainte tandis que ce pourcentage tombe à 35% pour les personnes se déclarant de gauche. Dans les autres pays, la question n'est pas aussi politisée. En fait, de part sa position géographique, notre pays se situe à un juste milieu entre les Espagnols et les Italiens, qui voient arriver des immigrants sur leurs côtes, et les Allemands et les Anglais.

**Cap Finistère : L'union européenne apparaît-elle aux yeux des Européens comme capable d'accompagner ce mouvement de démocratisation ?**

**Beltrande Bakoula :** C'est l'autre enseignement de ce sondage : on peut parler d'une opinion publique européenne. Et elle est très sceptique vis-à-vis de l'Union européenne qui n'est pas considérée comme capable de répondre à ces défis. L'ONU apparaît même plus crédible aux yeux des Européens. D'ailleurs, tout le monde a pu voir que la commission européenne n'a joué aucun rôle dans la crise libyenne. Ce sont la France et la Grande-Bretagne qui sont intervenues alors que l'Allemagne a fait part de ses réticences.

Les personnes interrogées manifestent leur scepticisme vis-à-vis de toutes les institutions mais, l'Union Européenne est la plus discréditée à leurs yeux. 🌸

En savoir plus : [www.jean-jaures.org](http://www.jean-jaures.org)



# Agenda

**3 mai**

**20h00 : Protection sociale : marchés assurantiers ou solidarités, au Centre des Congrès de Mescoat, à Landerneau.**

**19 mai**

**17h00 - 22h00 : Vote sur le projet en sections.**

**20 mai**

**18h30 : Convention fédérale sur le projet, à Briec.**

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428  
N° 906 - Vendredi 22 avril 2011  
[www.ps29.org](http://www.ps29.org) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

**Abonnement**

**Réabonnement**

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste

# En bref

## Compensation : première victoire pour les départements

Lors de l'audience du 6 avril, le rapporteur public au Conseil d'État a recommandé le renvoi devant le Conseil constitutionnel des questions prioritaires de constitutionnalité soulevées par 28 départements concernant la compensation de l'APA.

Ceci au titre du risque d'atteinte à la libre administration des collectivités territoriales.

La question soulevée par les départements de l'inconstitutionnalité des compensations des dépenses engagées, concernant l'allocation personnalisée d'autonomie « *paraît donc sérieuse* », a estimé le rapporteur public.

Il serait « *logique que le Conseil constitutionnel admette de contrôler, lors de leur exécution, les lois portant transfert ou création de compétences, afin de déterminer si elles ne sont pas devenues inconstitutionnelles au regard de l'évolution des charges nettes des collectivités territoriales, à raison de la libre administration* », a poursuivi le rapporteur public.

Cette décision donne ainsi raison aux départements qui ont engagé des contentieux indemnitaires, mettant en cause

la responsabilité de l'État dans l'insuffisance des compensations des charges relatives aux trois allocations de solidarité, versées par les conseils généraux (APA, RSA, PCH).

A suivre...

## Assemblée générale de la 8<sup>e</sup> circonscription

La 8<sup>e</sup> circonscription organise son Assemblée générale, le samedi 23 avril, à 10h00 salle Jean Moulin, à Bannalec, afin d'évoquer notamment le projet pour 2012.

## Formation



L'édition 2011 de l'université permanente égalité tiendra sa première session les 14 et 15 mai, à Châteaulin. Au programme : prise de parole en public, histoire du socialisme et du féminisme, gestion des collectivités locales.

Inscriptions (dans la limite des places disponibles) au :  
02 98 53 20 22

## Ça se passe comme ça à Douarnenez

Le 15 avril 2011, Tangi Youinou et Annick Le Goff, conseillers municipaux socialistes de Douarnenez ont participé à l'Assemblée générale de la Maison des Jeunes et de la Culture. Soirée associative qui s'est achevée sur un conflit ouvert entre la MJC et le maire.

Le budget a été à l'origine de ce conflit, la ville étant depuis toujours le principal financeur de la MJC. Or, la majorité UMP a réduit son soutien financier dès 2009, obligeant la MJC à puiser dans ses réserves.

Restait donc l'avenir et le soutien de la municipalité pour 2011...

Le maire et deux de ses collègues étaient présents à l'AG..., mais furent bien silencieux. Un silence qualifié « d'hallucinant » par les élus socialistes. Jusqu'au moment où le maire a été contraint de dévoiler ses intentions... Et la réponse fut désastreuse pour la MJC : une augmentation possible de la subvention municipale de 7 500 € alors que le débat porte sur 37 000 €...

En savoir plus :

<http://www.ps-douarnenez.org/>

# Annonces légales & judiciaires

**142 STREET**  
SCI au capital de 500 euros  
Siège social : 132 Ter, rue de Paris  
29200 BREST

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés, en date du 7 avril 2011 à BREST, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination : 142 STREET.**

**Forme : Société Civile Immobilière.**

**Siège social : 132 Ter, rue de Paris - 29200 BREST**

**Objet : La gestion de biens immobiliers.**

**Capital social : 500 euros.**

**Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.**

**Gérant : Monsieur BOUYAZRA Soulimane, domicilié au 132 Ter, rue de Paris - 29200 BREST.**

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST (29200).

Pour avis,  
La Gérance.

## BÂCHES D'IROISE

SARL en liquidation  
au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 47, rue Joseph Le Frapper  
29200 BREST  
Siège de la liquidation : 9, rue Albert Yvinec  
29200 BREST  
RCS BREST 377 674 254

Aux termes d'une décision en date du 5 avril 2011, l'associé unique, Monsieur Bernard GOUEZ, demeurant à BREST : 9, rue Albert Yvinec, a en sa qualité de liquidateur, établi les comptes de liquidation et en a prononcé la clôture. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,  
Le Liquidateur.

## EURL GUENA CONSEILS

Société Unipersonnelle  
à Responsabilité Limitée  
au capital de 8 000 euros  
Siège social : 15, rue Julien de la Gravière  
29200 BREST  
RCS BREST 482 836 699

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> avril 2011, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 15, rue Julien de la Gravière - 29200 BREST pour le fixer au Port de Plaisance du Moulin Blanc - 29200 BREST, rue Bérest - 29200 BREST, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis,  
Le Gérant.

## SCP PATRICK O'REILLY - OLIVIER BARIOU

Notaires associés à MELGVEN (29140)  
1, route de Concarneau

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier BARIOU, notaire à MELGVEN, le 8 mars 2011, Monsieur Marcel Patrick Alain LOUSSOUARN, retraité, et Madame Armelle Raymonde LE RHUN, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à PENMARCH (29760) 44, impasse de Loch ar Wroach Saint-Pierre.

Nés savoir :  
- Monsieur à PENMARCH (29760), le 16 janvier 1950.  
- Madame à PENMARCH (29760), le 30 juillet 1950.

Tous deux de nationalité Française.

Mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PENMARCH (29760), le 27 janvier 1979 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec une clause d'attribution intégrale de la communauté au profit du conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Olivier BARIOU, notaire à MELGVEN.

Pour insertion,  
Le Notaire.